

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi confortant le respect des principes de la République

– Élection du bureau	2
– Désignation des rapporteurs	4
– Présences en réunion	5

Mercredi

16 décembre 2020

Séance de 17 heures 30

Compte rendu n° 1

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

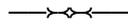
**Présidence de
M. Francis Chouat,
président d'âge,
puis de
M. François de Rugy,
*président***



**COMMISSION SPÉCIALE CHARGÉE D'EXAMINER
LE PROJET DE LOI CONFORTANT
LE RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE**

Mercredi 16 décembre 2020

La séance est ouverte à dix-sept heures trente.



La commission spéciale se réunit en vue de procéder à la nomination de son bureau et à la désignation de ses rapporteurs.

• **Élection du bureau**

– Élection du président

La commission est saisie de la candidature de M. François de Rugy, pour le groupe La République en Marche.

*En l'absence d'autre candidature, M. François de Rugy, conformément à l'article 39, alinéa 4, du Règlement, est **proclamé** président de la commission.*

– Élection des vice-présidents

La commission est saisie des candidatures de Mme Anne-Christine Lang pour le groupe La République en Marche, Mme Annie Genevard pour le groupe Les Républicains, M. François Pupponi pour le groupe MoDem et M. Jean-Yves Bournazel pour le groupe Agir ensemble.

Le nombre des candidats n'étant pas supérieur au nombre de postes à pourvoir, conformément aux dispositions de l'article 39, alinéa 4, du Règlement, il n'y a pas lieu de procéder à un scrutin.

*En conséquence, M. Jean-Yves Bournazel, Mme Annie Genevard, Mme Anne-Christine Lang et M. François Pupponi sont **proclamés** vice-présidents de la commission.*

– Élection des secrétaires

La commission est saisie des candidatures de M. Eric Diard pour le groupe Les Républicains, M. Jean-François Eliaou pour le groupe La République en Marche, Mme Cécile Untermaier pour le groupe Socialistes et apparentés, M. Charles de Courson pour le groupe Libertés et Territoires, M. Jean-Christophe Lagarde pour le groupe UDI et indépendants et M. Alexis Corbière pour le groupe La France insoumise.

Le nombre des candidats étant supérieur au nombre de postes à pourvoir, il y a lieu de procéder à un scrutin.

L'élection a donné lieu à un seul tour de scrutin.

Nombre de votants : 57

Bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages exprimés : 56

Majorité absolue : 29

Ont obtenu :

M. Eric Diard : 50 voix

M. Jean-François Eliaou : 48 voix

Mme Cécile Untermaier : 51 voix

M. Charles de Courson : 43 voix

M. Jean-Christophe Lagarde : 39 voix

M. Alexis Corbière : 9 voix

En conséquence, M. Charles de Courson, M. Eric Diard, M. Jean-François Eliaou et Mme Cécile Untermaier sont élus secrétaires de la commission.

Le Bureau de la commission spéciale est donc ainsi constitué :

Président : M. François de Rugy

Vice-présidents : M. Pierre-Yves Bournazel

Mme Annie Genevard

Mme Anne-Christine Lang

M. François Pupponi

Secrétaires : M. Charles de Courson

M. Éric Diard

M. Jean-François Eliaou

Mme Cécile Untermaier

Par ailleurs, les groupes Gauche démocrate et républicaine et La France insoumise ont respectivement désigné M. Stéphane Peu et M. Alexis Corbière pour participer, sans droit de vote, aux réunions du bureau.

Le groupe UDI et indépendants fera connaître le membre de la commission spéciale qui pourra participer, sans droit de vote, aux réunions du bureau.

• **Désignation des rapporteurs**

La commission a désigné :

M. Florent Boudié, rapporteur général et rapporteur pour le chapitre I du titre II ;

Mme Laurence Vichnievsky, rapporteure pour le chapitre I du titre I^{er} ;

M. Éric Poulliat, rapporteur pour le chapitre II du titre I^{er} ;

Mme Nicole Dubré-Chirat, rapporteure pour le chapitre III du titre I^{er} ;

Mme Laetitia Avia, rapporteure pour le chapitre IV du titre I^{er} ;

Mme Anne Brugnera, rapporteure pour le chapitre V du titre I^{er} ;

M. Sacha Houlié, rapporteur pour les chapitres II et III du titre II, et pour les titres III et IV.

La séance est levée à dix-huit heures trente.



Membres présents ou excusés

Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi confortant le respect des principes de la République

Réunion du mercredi 16 décembre 2020 à 17 heures 30

Présents. – Mme Caroline Abadie, M. Saïd Ahamada, Mme Stéphanie Atger, Mme Laetitia Avia, M. Belkhir Belhaddad, M. Philippe Benassaya, M. Yves Blein, Mme Anne-Laure Blin, M. Florent Boudié, M. Pierre-Yves Bournazel, M. Xavier Breton, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Anne Brugnera, Mme Marie-George Buffet, Mme Émilie Chalas, M. Francis Chouat, M. Alexis Corbière, M. François Cormier-Bouligeon, M. Charles de Courson, M. Éric Diard, Mme Coralie Dubost, Mme Nicole Dubré-Chirat, M. Jean-François Eliaou, M. Olivier Falorni, Mme Isabelle Florennes, Mme Laurence Gayte, Mme Annie Genevard, Mme Perrine Goulet, Mme Florence Granjus, Mme Marie Guévenoux, M. David Habib, M. Yves Hemedinger, M. Pierre Henriët, M. Sacha Houlié, M. Jean-Christophe Lagarde, Mme Anne-Christine Lang, M. Guillaume Larrivé, M. Gaël Le Bohec, Mme Constance Le Grip, M. Olivier Marleix, M. Jean-Paul Mattei, M. Ludovic Mendes, M. Jean-Baptiste Moreau, Mme Valérie Oppelt, M. Patrice Perrot, M. Frédéric Petit, M. Stéphane Peu, M. Éric Poulliat, M. François Pupponi, M. Bruno Questel, M. Julien Ravier, M. Robin Reda, Mme Laurianne Rossi, M. François de Rugy, M. Pacôme Rupin, Mme Cécile Untermaier, M. Boris Vallaud, Mme Laurence Vichnievsky, M. Guillaume Vuilletet